

## **Panel : Representation of the African Family of the 21st century**

### **En Afrique et hors de ses frontières : la famille dispersée soninké aujourd'hui**

*Élodie Razy (anthropologue)*

<i>Bref état de l'art sur la famille transnationale</i> _____	2
<i>La notion de « famille transnationale » en questions</i> _____	4
<i>La famille dispersée au quotidien</i> _____	6

Pour explorer le thème de ce panel, les représentations de la famille africaine au 21<sup>ème</sup> siècle, je vous propose de sortir des frontières de l'Afrique. Les migrations intra-africaines sont bien connues, tout comme celles qui se tournent vers l'extérieur du continent, mais les répercussions de ces migrations sur la famille et plus globalement sur les représentations de la famille africaine n'ont, à ma connaissance, pas suscité un grand intérêt. Je me propose donc d'articuler migration, ou plus exactement circulations, et famille afin d'examiner une des formes contemporaines de la famille africaine dont les membres sont dispersés à travers le monde. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'exemple des Soninké de la région du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal). Il s'agit d'une société islamisée de longue date qui est patrilinéaire, où la résidence est patrilocale et où la polygamie est la règle. On peut parler de la société soninké comme d'un cas d'école en matière de tradition migratoire, ce qui permet de cerner les contours de la famille dispersée (transnational family).

Je tenterai notamment d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Comment vivent ces familles au quotidien ? Les relations sociales perdurent-elles malgré la distance géographique ? Comment le réseau de parenté dispersé fonctionne-t-il ? Comment cela affecte-t-il la destinée des jeunes gens ?

Dans un premier temps, je procéderai à un bref examen de la littérature sur la famille transnationale afin d'en pointer les apports et les lacunes. Je discuterai dans un deuxième temps les implications théoriques de l'utilisation des différents termes et éléments de

définition privilégiés pour évoquer ce type de famille (transnational...). Enfin, à travers l'exemple de la mobilité des enfants et des jeunes gens et du mariage précoce contraint, j'illustrerai une facette de la famille africaine au 21<sup>ème</sup> siècle.

### **Bref état de l'art sur la famille transnationale**

*Que nous apprend la littérature sur ce qui est communément appelé la « famille transnationale » de par le monde ?*

La perspective transnationale adoptée dès les années 1990 renouvelle l'étude des processus migratoires (entre autres : Basch *et al.* 1994). Elle présente le réel avantage de rendre compte de la dynamique des « territoires circulatoires » (Tarrus 1996), d'échapper à une vision bi-polaire de la migration (ici/là-bas) et à la dichotomie « départ/arrivée ; installation/retour ; temporaire/permanent » (Catarino et Morokvasic, 2005). En cela, la perspective transnationale fait progresser la réflexion sur les mobilités des migrants intégrés dans différents réseaux souvent enchevêtrés, sur les ressources mobilisées et permet principalement d'explorer les activités religieuses, économiques et politiques de ces derniers (entre autres : Tarrus 1992 1995 ; Brédeloup 1993 ; Péraldi dir. 2001 2002 ; Bava 2002 2005 ; Salzbrunn 2002 ; Bertoncetto et Brédeloup 2004...). Si le rôle de la famille - et plus particulièrement du réseau familial - apparaît très tôt dans certains de ces travaux (consulter également Rouse 1989 ; Streiff-Fénart 1999 ; Delaunay et Lestage 1999 ; Wiltshire 1992 ; Waters 2000 ; Le Gall 2002), cette dernière ne constitue cependant que rarement un axe de recherche, exception faite des travaux sur la parentalité transnationale dans lesquels l'Afrique n'est pas représentée. Ces derniers s'attachent à étudier la manière dont s'exerce la parentalité lorsque parents et enfants vivent séparés (« familles astronautes »). Lorsque les enfants migrent seuls, on parle d'« enfants parachutes » (entre autres : Zhou 1997 et Waters 2002). Cet intérêt se développe peu à peu aux Etats-Unis, puis en Europe, au Canada et en Océanie jusqu'aux années 2000 qui ouvrent la voie avec diverses publications (la plus grande part en anglais) spécifiquement consacrées à différents aspects de la thématique : le rituel, la mémoire... (Gardner et Grillo 2002 ; Bryceson et Vuorela 2002 ; Chamberlain et Leydesdorff 2004). Par la suite, de nouvelles pistes thématiques telle la persistance des liens transnationaux à la seconde génération (Levitt et Waters 2006) et de nouvelles aires géographiques (l'Asie après une focalisation sur l'Amérique Latine et les Caraïbes) sont

explorées : Yeho, Huang et Lam (2005) pour la famille « asiatique », Chee (2005) pour la famille taiwano-américaine. En 2005, le livre de Parreñas (*Children of global migration*) marque un tournant avec une analyse du point de vue de ceux qui sont restés (« Left-Behind ») et une focalisation sur les enfants des familles transnationales aux Philippines.

En France, les premiers articles sur ce thème sont l'œuvre de sociologues, démographes, géographes et de quelques rares anthropologues : Streiff-Fénart (1999) analyse la manière dont se structure un réseau de parenté transnational entre Grasse et Tunis autour des questions matrimoniales, Delaunay et Lestage (1999) étudient les transformations de la famille mexicaine (Mexique/Etats-Unis) et Audebert s'intéresse à la famille haïtienne (1994). Vient ensuite Barou (2001 et 2005) qui parle quant à lui de « père à distance » et de « famille à distance » à partir de l'exemple des migrants d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne et de leurs enfants.

L'ouvrage de Bryceson et Vuorela (*The transnational family : New European Frontier and Global Networks*, 2002) consacré exclusivement à la famille transnationale contemporaine ouvre réellement le champ de ces études en Europe. Il compte notamment les contributions de Timera sur les aspects religieux des parcours de jeunes originaires d'Afrique, de Salzbrunn sur l'intrication des pratiques religieuses et politiques chez les migrants d'Afrique de l'Ouest et de Kane sur ceux qui ne migrent pas dans les villages sénégalais. La question matrimoniale, peu étudiée dans une perspective transnationale jusqu'ici (toutes régions du monde confondues)<sup>1</sup>, intéresse Constable (2004 : 4) qui utilise la notion de « marriage-scape »<sup>2</sup> pour analyser ce qu'elle nomme des « cross-border marriages » (*ibid.* : 3). Les diverses contributions (Asie, Etats-Unis et Canada) permettent de nuancer la position de victime attribuée aux femmes (toutes ne sont pas pauvres et instrumentalisées par les hommes) et de complexifier l'analyse (origines des protagonistes, facteurs et conséquences des unions...) grâce au recueil de données ethnographiques. Par ailleurs, certains collectifs traitant de la migration sont parsemés de textes consacrés à la famille transnationale (par exemple *Migrations internationales, mobilités et développement* sous la direction de Guerassimof : 2004).

Il ressort de cette rapide revue que, malgré le développement des travaux sur ce thème, les répercussions des mouvements transnationaux sur les pratiques familiales et plus précisément

---

<sup>1</sup> Quiminal, Timera, Fall et Diarra (1997) n'adoptent pas une perspective transnationale dans le n° de *Migrations-Etudes* qu'ils consacrent à l'étude des destinées de jeunes filles d'origine africaine.

<sup>2</sup> En référence aux « ethno-scapes » d'Appadurai (1996).

l'approche anthropologique de la famille transnationale restent aujourd'hui encore peu développées, ce que Legall écrivait déjà en 2005, et ce tout particulièrement en France.

### **La notion de « famille transnationale » en questions**

*Comment la famille transnationale est-elle désignée dans ces différents travaux ? Quelles questions théoriques ces définitions posent-elles ?*

Dans la littérature, les auteurs utilisent une multitude de termes relevant de registres différents pour évoquer les formes de famille transnationale étudiées : « multi-sited family », « multi-local binational family », « transcontinental family », « international family, et en français « famille à distance » et « famille transnationale ». Les contours de la notion de « famille transnationale » restent cependant flous et reposent sur un consensus *a minima* souvent implicite dont les critères sont : une forte tradition migratoire dans la société d'origine, la dispersion géographique des membres de la famille et le maintien de liens étroits malgré la dispersion. Le plus souvent, les critères d'appartenance à la famille et la morphologie de la dite famille ne sont pas précisés. Il en va de même lorsqu'on parle de réseau de parenté, des liens dans lesquels les migrants s'inscrivent qui sont également explorés à partir de cette notion : on parle alors de « réseau de parenté transnational », ou plus simplement de « parenté transnationale » (Le Gall 2005) ou encore de « international kinship » (Ho 1993). Ce modèle repose sur le maintien des liens d'un groupe de parenté disséminé dans plusieurs pays.

Le premier travail de réflexion à mener consiste donc à définir la « famille » à partir des représentations qui ont cours dans la société soninké qui est patrilinéaire, polygame, où la résidence est patrilocale et où l'endogamie de caste est la règle. Dans le cas qui nous intéresse ici, il s'agit donc de prendre en compte les données relatives au système de parenté soninké, aux représentations de la famille aux pratiques observées (Razy 2007a) qui permettent de recenser les membres inclus ou non inclus dans la famille telle que définie par les informateurs et de distinguer les personnes définies a priori comme membres ainsi que les personnes exclues ou n'entretenant plus de relations, des personnes non définies comme membres a priori mais incluses. Il va sans dire que les relations de parenté à plaisanterie (entre familles, villages, pays, régions...) sont également prises en compte.

Dans un seconde temps, il convient de réfléchir au sens des adjectifs utilisés. Il apparaît clairement que le choix de ces adjectifs pose un cadre théorique, le plus souvent implicite, qui implique une certaine manière d'aborder la thématique et de construire la problématique d'une part, et marque également une appartenance disciplinaire et une inscription académique d'autre part. Parler de famille multisituée, multilocale et binationale, transcontinentale ou encore transnationale n'est pas équivalent.

Je vais m'attarder sur l'adjectif qui est le plus couramment utilisé dans la littérature : « transnational ». Si la notion de « transnational » présente un caractère « efficace », cela ne doit pas pour autant rendre son usage systématique, car elle n'est pas neutre. Certes, le préfixe « trans- » traduit bien l'idée du passage, du changement (« au-delà de », « à travers »), mais la référence à la Nation que présuppose l'adjectif « national » ne va pas de soi et n'est assurément pas pertinente dans tous les contextes. La notion moderne de « Nation » émerge au cours du 18<sup>ème</sup> siècle (« personne juridique constituée par l'ensemble des individus composant l'État »). Au 19<sup>ème</sup> siècle se développent d'autres caractéristiques : « Nation suppose une détermination spatiale, psychosociologique, économique et culturelle, parfois linguistique et ethnique ». Aujourd'hui plus qu'hier, le contexte d'utilisation du terme en définit grandement le sens (Rey, dir., 2000 : 2345). De quel point de vue, en fonction de quels espaces de référence la famille est-elle transnationale ? Pour qui est-elle transnationale ? En tout état de cause, cette notion doit être tout autant interrogée dans sa fonction d'outil d'analyse que dans le rôle éventuel qu'elle joue au niveau des représentations des protagonistes. Renvoie-t-elle à une catégorie vernaculaire ? Est-elle réappropriée par les protagonistes ? Est-ce que la famille transnationale est une simple construction de l'ethnologue ou bien trouve-t-elle un écho dans la manière de penser la famille chez les Soninké ? Dans tous les cas, elle doit faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Dans l'approche que je privilégie, la famille, et par voie de conséquence, les membres qui la composent, ne sont pas définis comme « transnationaux ». Ils sont dispersés. Le choix de ce terme se justifie notamment en référence aux systèmes de représentations et au mythe d'origine des Soninké est en effet un mythe de dispersion et cette dispersion s'est étendue, en pays Soninké, à de nouvelles régions du monde au fil des siècles pour devenir une réalité structurelle.

Pour toutes ces raisons, qu'il reste à explorer plus avant, il me semble plus pertinent de parler de « famille dispersée » et plus particulièrement de « réseau de parenté dispersé » soninké élaboré et réélaboré en permanence par tous les membres de la société qui se tiennent

à la « bonne distance » de ceux qui vivent à leurs côtés ou au loin, les vivants, mais également les morts tout comme les diverses entités qui peuplent leur environnement.

L'étude de la société soninké, marquée par le phénomène migratoire, impose une forme particulière de terrain : dans les villages d'origine et dans les lieux extra-villageois, en milieu rural comme en milieu urbain. Par certains aspects, cette ethnographie s'inscrit dans ce que les auteurs nomment *multi-sited ethnography* ou *global ethnography*. On pense notamment à Marcus (1998). Il ne s'agit ni d'un double terrain (pays d'accueil/pays d'origine), ni de terrains juxtaposés, mais d'un terrain qui se déploie dans différents lieux reliés entre eux par les liens de parenté qui unissent ou désunissent les personnes qui les occupent.

Les liens transnationaux et les relations sociales loin d'être postulés, comme ce fut le cas dans les premières études du phénomène (Dahinden 2005), doivent résulter d'une ethnographie qui prend en compte le quotidien (et non seulement les événements exceptionnels et les rituels) et ne repose pas uniquement sur des entretiens approfondis, méthode d'enquête souvent choisie dans les travaux mentionnés. Je privilégie donc deux approches méthodologiques complémentaires : « une ethnographie du détail » et le recueil de récits de vie d'enfants et de leurs parents. Cette ethnographie est familiale, transgénérationnelle, réalisée dans plusieurs lieux et elle s'inscrit dans le long terme.

## **La famille dispersée au quotidien**

*Comment ces familles dispersées vivent-elles au quotidien ? Comment cela affecte-t-il la destinée des enfants et des jeunes gens ?*

Mon approche de la famille dispersée est centrée sur les jeunes gens, car ils sont au cœur de la famille et des relations qui se trament au sein des réseaux de parenté dispersés. En faire fi reviendrait à nier un pan entier des migrations familiales, des raisons de ces dernières et du maintien des relations malgré la distance (à ce sujet, cf. Orellana *et al.* : 2001 : 558).

La mobilité des jeunes gens d'origine Soninké, qui pour certains enfants s'apparente à des circulations entre leur famille vivant en France et leur famille vivant au Mali, se décline en fréquence et en durée sur une palette allant du séjour unique pour les vacances d'été (Razy 2006) à un séjour de plusieurs années, souvent contraint, en passant par diverses formes intermédiaires. Le type de mobilité varie en fonction de l'âge (petite enfance, grande enfance, adolescence), du sexe et des circonstances des déplacements (échec scolaire, décès de la mère,

demande au village, mariage...) et s'inscrit dans certains cas dans le cadre du paiement de ce que j'appelle la « dette migratoire ». J'entends par là, la dette, matérielle et symbolique, contractée par les migrants en raison du départ des femmes. Le « paiement » de cette dette a tout d'abord consisté à laisser en gage les enfants nés et sevrés avant le départ des mères. Le deuxième volet du « paiement » consiste à restituer à leur patrilignage ou matrilignage (une fillette née en France peut être confiée à ses grands-parents maternels par exemple) les enfants nés hors du village. Cette restitution et cette réappropriation symbolique de l'enfant peuvent s'effectuer à différents moments du cycle de vie, notamment en fonction du sexe, selon diverses modalités de circulation, dans des buts divers (éducatifs, initiatiques, par le biais de l'excision notamment...) et en accord ou non avec les parents biologiques.

Le réseau de parenté dispersé soninké est activé lors des circulations, mais il l'est également lorsque des alliances sont contractées. Il s'agit là du dernier degré de la restitution de l'enfant au groupe de parenté, dans le cadre du paiement de la dette migratoire. Depuis leur naissance, les jeunes gens sont acteurs, le plus souvent à leur insu, des relations qui se tissent en matière d'alliance au sein du réseau de parenté dispersé. De plus, leur naissance hors du village, voire même leur enfance et/ou leur adolescence passée(s) dans un autre pays, n'empêchent en rien les membres de leur patrilignage et de leur matrilignage d'exercer des droits auxquels ils n'ont pas renoncé : choisir le conjoint de l'enfant de son frère cadet par exemple. Les parents biologiques sont soit partie prenante, soit opposés au processus ou encore, ce qui est le plus fréquent, ils ne parviennent pas à se soustraire à l'autorité, qu'ils estiment légitime, exercée par des tiers sur leurs enfants. Enfin, des enfants naissent et, au fil des années d'absence des migrants, des unions sont contractées au village qui « mettent en dette » ces parents soninké en France.

Pour illustrer mon propos, je vous propose quelques exemples d'enfants nés en France de parents soninké qui sont envoyés au Mali durant leur enfance (Razy 2007b). Dans le cas de très jeunes enfants, garçons et filles peuvent être envoyés au Mali (au fur et à mesure des naissances), à l'âge de trois ans. Il s'agit ici de la fin d'une période de socialisation au sein de la famille soninké en France et du début d'une socialisation dans le système scolaire français (entrée à l'école maternelle). Ce départ pour le pays d'origine marque une rupture assumée qui vise à « faire grandir » les enfants dans un environnement soninké. Si je prends maintenant l'exemple d'une fillette de 8 ans qui est envoyée chez sa grand-mère maternelle au village, son départ est certes motivé par la demande de son matrilignage, mais prend sens en raison de son âge et de son sexe. A 8 ans, elle a appris à lire, écrire et compter à l'école en

France, ce qui est souvent considéré comme suffisant pour une fille, et elle a appris à s'occuper des enfants et de la maison dans sa famille. En étant envoyée au village, elle va se trouver au cœur des apprentissages qui parferont son éducation et feront d'elle une mère et une épouse soninké conforme, elle sera excisée si elle ne l'a pas été. L'excision prend dans ce cas un tour initiatique qu'elle n'a plus (elle est en effet le plus souvent pratiquée dans les premières semaines après la naissance) et marque ainsi une réappropriation de l'enfant né hors du village qui s'inscrit dans le corps. Mariée par la suite, la fillette devenue jeune fille restera au village ou reviendra en France avec son mari. Les filles peuvent être envoyées au village à l'âge du mariage, soit entre 13 et 16 ans et revenir en France une fois mariées et une fois l'âge légal au mariage atteint. Il n'est alors plus question d'éducation ou d'apprentissage et l'alliance est la motivation principale et quasi-immédiate (Razy 2007c). Dans certains cas, ces jeunes filles permettront à leur mari d'entrer en France légalement.

Pour les garçons, l'âge auquel ils sont envoyés au village, 10 ans, correspond dans de nombreux cas au moment où, au village, ils sont censés sortir de la maison de leur mère, c'est-à-dire dormir dans une petite maison avec des garçons de leur âge et prendre une certaine autonomie. Le but de leur séjour est généralement évoqué en termes éducatifs et culturels par leur père. Ils reviennent tous en France vers l'âge de 16 ans, après le rituel de la prise de pantalon qui marque le passage à l'âge d'homme. Le but de leur retour est de travailler et de poursuivre ainsi l'œuvre de leurs pères qui soutiennent la famille restée au Mali. La réalité est plus contrastée.

Je vais, pour finir, évoquer un cas d'inscription dans un réseau de parenté dispersé sans circulation durant l'enfance. Il concerne un jeune homme né en France et qui ne s'est jamais rendu au Mali, son pays d'origine avant l'âge adulte. Parmi les sept enfants, seuls deux ont effectué un séjour au Mali durant leur petite enfance. Des membres du patrilignage et du matrilignage du jeune homme sont présents en France (trois générations) et les liens avec la famille restée au Mali (au village et à Bamako) ont toujours été maintenus par divers moyens : le discours sur la famille et les liens de parenté, les envois d'argent, les courriers (écrits ou enregistrés), les colis, les photos, les appels téléphoniques, le visionnage de vidéos des fêtes et des cérémonies familiales ayant lieu au village et internet avec ceux qui résident à Bamako...

Ibrahima est aujourd'hui âgé de 27 ans, il est titulaire d'un BEP et d'un bac professionnel. Il vit chez ses parents et travaille le plus souvent comme intérimaire, ce qui lui permet de partir quand il le désire et de payer ses voyages au Mali. C'est à l'âge de 23 ans qu'il se rend la première fois au Mali (à Bamako et au village) où il reste deux mois. Il rencontre sa famille



restée au Mali et plus particulièrement son frère aîné qu'il ne connaissait pas, ce dernier n'ayant jamais pu venir en France pour des raisons administratives. Depuis cette date, il s'y rend chaque année. En 2004, il repart à nouveau pour deux mois, en 2005, il y reste trois mois et en 2006, il reste uniquement à Bamako pendant quatre mois. A travers son réseau de parenté et le réseau amical qu'il s'est tissé au Mali, il a commencé à investir dans des projets commerciaux (magasins, cyber-café...). Il y a rencontré une jeune lycéenne qu'il a épousée et qui vit toujours à Bamako. Les vingt-trois années passées en France, où il est né, et durant lesquelles Ibrahima n'a pas rencontré une seule fois les membres de sa famille restés au Mali n'ont pas distendu les liens de parenté construits à distance qui se sont activés lors de ses séjours et dont il partage le « bénéfice » relationnel avec ses frères et sœurs. L'un de ses frères a en effet suivi le même chemin et un second envisage de le faire. Une des ses sœurs affirme même : « Moi, je vois mon avenir ici avec beaucoup de voyages au Mali pour créer quelque chose, une société au Mali dans la cosmétique ». On a vu que le jeune homme avait choisi sa future épouse. L'un des fils a même choisi son épouse qui s'est avéré être une parente, satisfaisant, en partie et sans le savoir, les aspirations de ses parents (endogamie de caste et mariage dans la parenté). Dans cette famille, si des propositions de mariage ont été faites aux enfants, ils ont eu la possibilité de les refuser, mais ce n'est pas toujours le cas.

Circulations et alliance matrimoniale sont le ferment de la famille dispersée, une institution dynamique qui est source de conflits et de richesses au Mali comme en France, entre le Mali et la France, tant sur le plan des représentations que sur le plan humain, relationnel, mais également juridique, économique et professionnel.

\*

Par rapport à ces thématiques, il est indispensable de sortir des frontières de l'Afrique. La famille dispersée est une des formes de la famille africaine du 21<sup>ème</sup> siècle. La visibilité de la famille dispersée à l'époque contemporaine peut être attribuée à l'augmentation des circulations et des moyens de communications, mais ne doit pas occulter son ancienneté. Au fil du temps, elle s'est muée en une véritable institution et mérite, à ce titre, toute l'attention des anthropologues, ce, particulièrement en Europe.

Il est également apparu que le champ de recherche ainsi ouvert ne pouvait faire l'économie d'une réflexion sur les notions et les concepts employés et sur la méthodologie adoptée, afin de rendre compte au plus près de ce que vivent les membres de ces familles

dispersées au quotidien. A ce titre un travail comparatif avec d'autres sociétés d'Afrique permettrait également de mieux appréhender ce phénomène et de mesurer son inscription dans le « paysage mondial » (Asie/Océanie/Caraïbes).

Plus largement, l'articulation entre famille dispersée et politiques publiques au nord comme au sud (en matière de famille, d'éducation, de migration, de santé, d'économie et de développement) constitue un enjeu majeur du 21<sup>ème</sup> siècle.

\*

### ***Bibliographie succincte***

Appadurai, A.

1996 *Modernity at Large, Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, London, University of Minnesota Press.

Audebert, C.

2004 « Famille transnationale haïtienne : immigration et insertion urbaine en Floride », *REMI* 20(3): 127-146.

Barou, J.

2001 « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrants d'Afrique sahélienne », *Hommes et Migrations* 1232: 16-25.

2005 « Immigrés : des pères à distance », *L'Ecole des Parents* 3-4: 54-55.

Basch, L., Glick Schiller, N. et Szanton Blanc, C.

1994 *Nations unbound: Transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized Nation-States*, Langhorne, Pa., Gordon and Breach.

Bava, S.

2002 « Entre Touba et Marseille: le mouride migrant et la société locale » in *La société Sénégalaise entre le local et le global* (M-C Diop ed.), Paris, Karthala: 579-594.

2005 « Espaces religieux musulmans dans la migration. Variations autour de trois sites mourides à Marseille, Niamey et au Caire », *Autrepart* 36: 105-122.

Bertoncello, B. et Brédéloup, S.

2004 *Colporteurs africains à Marseille: un siècle d'aventures*, Paris, Autrement.

Brédéloup, S.

1993 « Les migrants du fleuve Sénégal: à quand la 'Diams'pora'? », *REMI* 9(3): 205-232.

Bryceson, D. et Vuorela, U. (eds.)

2002 *The transnational family: New European Frontier and Global Networks*, Oxford, Berg.

- Catarino, C. et Morokvasic, M.  
2005 « Femmes, genre, migration et mobilités », *REMI* (5)1: 7-27.
- Chamberlain, M. et Leydesdorff, S.  
2004 « Transnational families: memories and narratives », *Global Networks* 4(3): 227-241.
- Chee, M.W.L.  
2005 *Taiwanese American Transnational Families: Women and Kin Work*, Routledge, New York.
- Dahinden, J.  
2005 « Contesting transnationalism? Lessons from the study of Albanian migration networks from former Yugoslavia », *Global Networks* 5(2): 191-208.
- Delaunay, D. et Lestage, F.  
1999 « Des histoires de vie, une histoire de famille. Ménages et fratries des Mexicains aux Etats-Unis », *REMI* 15(3): 11-43.
- Gardner, K. et Grillo, R.  
2002 « Transnational households and ritual: an overview », *Global Networks* 2(3): 179-190.
- Guerassimof, E. (dir.)  
2004 *Migrations internationales, mobilités et développement*, Paris, L'Harmattan.
- Ho, C.C.T.  
1993 « The internationalization of kinship and the feminization of Caribbean migration: The case of Afro-Trinidadian immigrants in Los Angeles », *Human Organization* 52(1): 32-40.
- Le Gall, J.  
2002 « Le lien familial au cœur du quotidien transnational : les femmes chiites libanaises à Montréal », *Anthropologica* 44(1): 69-82.  
2005 « Familles transnationales: bilan des recherches et nouvelles perspectives, *Diversité Urbaine* 5: 29-42.
- Levitt, P. et Waters, M. (eds.)  
2006 *The changing face of home: the transnational lives of the second generation*, New York, Russell Sage Publication.
- Marcus, G.E.  
1998 « Ethnography in/of the World System: the Emergence of Multi-Sited Ethnography » in *Ethnography Through Thick and Thin* (G.E. Marcus ed.), Princeton, Princeton University Press: 79-104.
- Orellana, M.F., Thorne, B., Chee, A., et Lam, W.S.E.  
2001 « Transnational childhoods: the participation of children in processes of family migration », *Social Problems* 48(4): 572-591.
- Parrenas, R.S.

2005 *Children of Global Migration: Transnational Families and gendered Woes*, Stanford, Stanford University Press.

Peraldi, M. (ed.)

2001 *Cabas et containers, Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose.

2002 *La fin des Norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Quiminal C., Timera M., Fall B. et Diarra H.

1997 « Les jeunes filles d'origine africaine en France. Parcours scolaires, accès au travail et destin social », *Migrations Études* 78: 1-18.

Razy, E.

2006 « De quelques 'retours soninké' aux différents âges de la vie. Circulations entre la France et le Mali », *Journal des Anthropologues*, 106-107: 337-354.

2007a *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays soninké (Mali)*, Édition de la Société d'Ethnologie de Nanterre, collection Sociétés Africaines (sous presse).

2007b « Les 'sens contraires' de la migration. La circulation des jeunes filles d'origine soninké entre la France et le Mali » in Actes du Colloque *Mobilités au féminin* (Tanger, Novembre 2005) Manry, V. et Ribas Mateos, N. (dir.), à paraître.

2007c « Excision et mariage précoce contraint. Les 'réfugiées de l'intérieur' entre la France et le Mali » in Actes du Colloque *Persécutions de femmes, mobilisations sociales et droit d'asile*, (Université Panthéon-Sorbonne/Paris 1 et l'Université de Southampton), Freedman, J. et Valluy, J. (dir.), à paraître (Editions du Croquant).

Rey, A. (dir.)

2000 *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Robert.

Rouse, R.C.

1989 *Mexican migration to the United States: family relations in the development of a transnational migrant circuit*, Ph.D. anthropology, Stanford University.

Salzbrunn, M.

2002 « Hybridisation of Religious and Political Practices amongst Westafrican Migrants in Europe » in *The transnational family: New European Frontier and Global Networks* (Bryceson, D. et Vuorela, U. eds.), Oxford, Berg.

Streiff-Fénart, J.

1999 « Construction d'un réseau de parenté transnational: une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France », *REMI* (15)3: 45-61

Tarrius, A.

1992 *Les fourmis d'Europe*, Paris, L'Harmattan.

1995 *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Paris, Éditions de l'Aube.

1996 « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Migrants: les nouvelles mobilités en Europe* (Morokvasic, M., Rudolph, H. ed.), Paris, L'Harmattan: 93-117.

Waters, J.L.

2000 « Flexible families? Recent immigration and astronaut households in Vancouver, British Columbia », *RIIM Working Paper*, n°01-02.

2002 « Flexible families? Astronaut household and the experiences of lone mothers in Vancouver, British Columbia », *Social and Cultural Geography*, 3(2): 117-134.

Wiltshire, R.

1992 « Implications of transnational migration for nationalism: The Carribean example » in *Towards a transnational perspective on migration. Race, Class, Ethnicity, and Nationalism reconsidered* (Glick Shiller, N. *et al.*), New York, New York Academy of Sciences: 175-187.

Yeho, B.S.A., Huang, S. et Lam, T.

2005 « Transnationalizing the 'Asian' family: imaginaries, intimacies and strategic intents », *Global Networks* 5(4): 307-315.

Zhou, M.

1997 « Parachute kids in Southern California: The educational experience of Chinese children in transnational families », *Educational Policy* 12: 682-704.